

Annales d'Histoire de l'Art et d'Archéologie

Revue des universités francophones de Belgique

Éditechnart asbl

Rue de Livourne 41 – 1050 Ixelles

Tel. +32 (0)2 207 96 62 – editechnart@gmail.com

BE0471.846.404

Publier dans les *Annales d'Histoire de l'Art et d'Archéologie*

1.- Présentation de la revue

Les *Annales d'histoire de l'Art et d'Archéologie*, revue inter-universitaire francophone en Belgique, sont dédiées à l'histoire de l'art, à l'archéologie et à la conservation du patrimoine. Fidèles à ses missions, la revue publie des articles couvrant une large variété de domaines artistiques et archéologiques, de l'Antiquité au XIX^e siècle, en mettant l'accent sur l'étude approfondie des œuvres elles-mêmes.

Principalement destinées aux chercheurs et enseignants des universités belges ou qui leur sont associés, ainsi qu'aux récents diplômés, les *Annales* s'appuient sur une sélection rigoureuse via un comité de lecture et un processus de double *peer review* anonyme à l'échelle internationale.

Bien que majoritairement rédigés en français, les articles peuvent, à certaines occasions, être soumis en anglais, puis traduits par le comité éditorial.

2.- Calendrier

Le volume 48 des *Annales d'Histoire de l'Art et d'Archéologie* est prévu pour publication fin 2026. Les contributions doivent être soumises pour le **31 mai 2026** au plus tard. Chaque article sera examiné par le comité éditorial, qui décidera de son admissibilité avant de le transmettre à deux évaluateurs externes pour un examen en double aveugle (système de *double-blind peer review*). Les auteurs recevront les retours dans le courant du mois de juillet, avec la possibilité de réviser leur contribution jusqu'à la fin septembre.

3.- Modalités de soumission

Les contributions seront envoyées en format numérique par e-mail, Wetransfer ou sur clé USB à :

Sacha Zdanov
Editechnart asbl
Rue de Livourne, 41
B-1050 Bruxelles
editechnart@gmail.com

Le Dossier de chaque article comprendra trois fichiers Word, avec le nom des auteurs et quelques mots significatifs du titre dans le nom du fichier :

- **Premier fichier Word** : le corps du texte et les notes de bas de page (en numérotation automatique). L'article ne doit pas dépasser normalement une quinzaine de pages.
- **Deuxième fichier Word** : les légendes des figures (avec mention du copyright pour chacune d'elle) et, en gras, des indications de mise en page éventuelles.
- **Troisième fichier Word** : les coordonnées de l'auteur (Nom, institution d'affiliation et fonction, adresses e-mail et postale, ainsi que l'identifiant ORCID, si applicable) et un résumé en français de l'article de 200 mots maximum.

Il comprendra également un dossier « figures » (illustrations, tableaux, schémas). Celles-ci seront numérotées. Max. 16 figures. Le dossier « figures » ne doit être en aucun cas un fichier Word.

4.- Généralités

- Saisie du texte : MS Word.
- Police et taille de caractère : Times New Roman, 12 points (corps de texte) et 10 points (notes de bas de page).
- Interligne : simple.
- Le début d'un nouveau paragraphe sera marqué par une ligne d'espace (pas de paragraphe automatique).
- Les sous-titres éventuels seront indiqués en caractères gras, sans numérotation.
- Les appels de figures seront inclus dans le texte : (fig. x) ou (figs x, y) ou (figs x-z) [sans point si pluriel].
- Utilisez des notes de bas de page plutôt que des notes de fin, numérotées via le système automatique de Word (chiffres arabes et en continu). Insérez l'appel de note à la fin de la phrase, avant le signe de ponctuation et avant l'appel de figure.

Exemple 1 : Ce portrait est conservé à Paris¹.

Exemple 2 : Ce portrait est conservé à Paris¹ (fig. 1).

- Utilisez l'italique pour les termes anciens ou en langue étrangère, pour les titres d'œuvres d'art, de livre, d'exposition, etc. (pas de mots soulignés ni de mots en gras).
- Utilisez des guillemets pour les citations (« ... » et non "..."). Pas de guillemets pour les titres d'œuvres d'art etc. Si la citation est dans une autre langue que celle de l'article, prière d'indiquer la traduction dans le corps du texte et de reproduire l'original en note de bas de page.
- Des remerciements éventuels seront placés après le corps du texte, précédés du titre « **Remerciements** ».
- Les lettres capitales seront accentuées. Ex. : État, À partir de

5.- Notes de bas de page

- Le prénom d'auteur(s) et d'éditeur(s) de publication sont indiqués en entier devant le nom.
- Pour les numéros de collections ou de périodiques, utilisez toujours les chiffres arabes.
- Pour les publications avec un(des) éditeur(s) scientifique(s), le(s) nom(s) doit(ven)t être suivi(s) respectivement de la mention (éd.)/(éds) [sans point si pluriel] et de la référence complète de la publication. Ne jamais utiliser l'abréviation (dir.) On considérera que tous les « directeurs de publication » sont des éditeurs de publication.
- Dans le cas de lieux d'édition multiples, les différents lieux seront séparés par un /, avec espaces avant et après. Ils seront écrits dans la langue de l'article publié dans les Annales (même si la publication en question est dans une autre langue).

Exemple : donc si l'on écrit en français, le livre cité sera publié à La Haye, non pas Den Haag ou The Hague.

- Le nom des maisons d'édition n'est pas indiqué.
- Le titre d'une série éventuelle sera donné en italique et entre parenthèses, suivi du numéro en chiffre arabe au sein de cette série.
- Pour la pagination, utilisation de p. et pp.
- Pour la référence à un ouvrage ou article déjà cité, utiliser : Nom, *op. cit.*, p. 124. Si plusieurs références de cet auteur sont données, mentionner : Nom, *op. cit.* (2013), p. 234 (ne pas reprendre l'initiale des auteurs).
- Les auteurs sont priés de copier soigneusement les références en langue étrangère. Prière de mettre les accents en espagnol et en italien et les majuscules aux substantifs allemands !

5.1. Référence à un livre

Bart Fransen, *Rogier van der Weyden and Stone sculpture in Brussels (Distinguished Contributions to the Study of the Arts in the Burgundian Netherlands, 2)*, Londres / Turnhout, 2013, pp. 15-20.

Le titre d'une série éventuelle sera donné en italique et entre parenthèses.

Hélène Mund, Cyriel Stroo et Nicole Goetghebeur, avec la collaboration de Hans Nieuwdorp, *The Mayer van den Bergh Museum. Antwerp (Corpus de la peinture du quinzième siècle dans les Pays-Bas méridionaux et la Principauté de Liège, 20)*, Bruxelles, 2003.

5.2. Référence à un catalogue d'exposition

Peter Van den Brink (éd.), *L'entreprise Brueghel*, cat. d'exp. (Maastricht, Bonnefantenmuseum / Bruxelles, Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique), Gand / Maastricht, 2001.

5.3. Référence à un article de revue

Didier Martens, *La nouvelle crosse de Dom Sarens, abbé contesté de Saint-Trond (1533-1558). Iconographie et mise en contexte politico-religieux d'une œuvre d'orfèvrerie*, dans : *Annales d'Histoire de l'Art et d'Archéologie*, 37, 2015, pp. 129-165.

5.4. Référence à un article dans une monographie

Catheline Périer-D'Ieteren, *Painting in Antwerp around 1500 : Goossen van der Weyden and the Dymphna Altarpiece* », dans : Sven Van Dorst (éd.), *Crazy about Dymphna : The Story of a Girl who Drove a Medieval City Mad*, Furnes, 2020, pp. 156-181.

5.5. Référence à un article dans un catalogue d'exposition

Maryan W. Ainsworth, *Van Orley dessinateur*, dans : Véronique Bücken et Ingrid De Meûter (éds), *Bernard van Orley*, cat. d'exp. (Bruxelles, Palais des Beaux-Arts – BOZAR), Bruxelles, 2019, pp. 39-47.

5.6. Référence à un article dans des actes de colloque

Lisa Monnas, *Textiles in the Paintings of Rogier van der Weyden*, dans : Lorne Campbell et José Juan Pérez Preciado (éds), *Rogier van der Weyden y España*, actes de colloque (Madrid, Museo Nacional del Prado, 2015), Madrid, 2016, pp. 118-130.

5.7. Référence à un article un dictionnaire ou une encyclopédie

Sacha Zdanov, *Benson, Ambrosius*, dans : *Nouvelle Biographie nationale*, vol. 13, Bruxelles, 2016, pp. 19-21.

5.8. Référence à un article dans une publication en ligne

Sacha Zdanov, *Quelle identité pour le Maître de la Légende de sainte Lucie ? Révision des hypothèses et proposition d'identification*, dans : *Koregos*, 2013, reporticle no. 76, <http://www.koregos.org> (consulté le 3 janvier 2020).

5.9. Référence à une notice d'œuvre dans un catalogue d'exposition

Guy Delmarcel, notice, dans : Véronique Bücken et Ingrid De Meûter (éds), *Bernard van Orley*, cat. d'exp. (Bruxelles, Palais des Beaux-Arts – BOZAR), Bruxelles, 2019, n° 36.

5.10. Référence à une thèse de doctorat ou à un mémoire non publié

Valentine Henderiks, *Catalogue critique de l'œuvre d'Albrecht Bouts et les pratiques de son atelier*, thèse de doctorat, Bruxelles, Université libre de Bruxelles, 2008-2009, vol. 1, p. 119.

5.11. Référence à un document d'archives

Lieu de l'institution, Nom de l'institution (pas d'abréviations), *Nom du fonds d'archives*, numéro du document d'archives, foliation.

Ex. : Anvers, FelixArchief, *Weeskamer*, WK#744, f° 180r-v.

5.12. Référence à une œuvre dans un catalogue de vente publique

Ex. : Vente Christie's, Londres, 5 juillet 2019, n° 111.

6.- Figures

L'auteur se charge d'obtenir l'autorisation de publication de toutes les images qu'il a choisies, de régler les droits éventuels et de fournir la mention correcte du crédit photographique.

Les illustrations ne doivent pas être insérées dans le texte mais être livrées en fichiers séparés (de préférence TIFF) dans un dossier. Les auteurs feront en sorte que les clichés fournis aient une **résolution minimale de 300 dpi**. Ils seront numérotés dans leur ordre d'apparition dans le texte : (fig. 1).

Les légendes et mentions des crédits photographiques seront reprises sur un document Word séparé. En dessous de la légende, l'auteur précisera éventuellement si deux photos doivent être présentées en vis-à-vis. Le choix final reviendra toutefois aux éditeurs.

7.- Légendes

Le numéro de la figure est suivi du nom des auteurs de l'œuvre s'ils sont connus, du titre commun en caractères italiques ou d'une description (pas en italique), d'une datation, des matériaux/de la technique, des dimensions. Entre parenthèses seront indiqués la localisation en français et le lieu de conservation dans la langue administrative du pays concerné). La légende se termine par la mention du crédit photographique ou du copyright si l'œuvre n'est pas dans le domaine public et/ou fait l'objet d'un droit de reproduction (©).

Fig. 15. Albrecht Bouts, *Saint Christophe*, ca. 1480-1485, huile sur panneau, 30 x 42 cm (Modène, Galleria Estense). Photo (ou ©) : XX.